

Dispositif Citoyen pour Déployer la Sobriété Numérique

<https://www.irit.fr/altimpact-dispositif-citoyen/>

FICHES RESUME DES **27 PROPOSITIONS** + Boite à idées

issues du rapport co-écrit par les citoyen.nes ayant
participé au dispositif avec Grenoble-Alpes
Metropole

Oct-Dec 2024

Proposition G1

Opération « la journée de la sobriété numérique »

thématique : Médiation

Dispositif : *Grenoble-Alpes Métropole*

sensibilisation, conscientiser

Motivations

Reprendre conscience des usages technologiques, réduire l'empreinte carbone, réaffirmer des modes de communication plus directs et humains.

Contenu

Organisation d'une **journée de la sobriété numérique** pour favoriser les interactions humaines directes et la reconnexion aux activités non-numérique.

Bénéfices attendus : prise de conscience environnementale, renforcement du lien social et réduction temporaire de l'empreinte carbone numérique.

Vote des participants

Accord	Véto
19	0

Statut / retours de l'organisation

Adoptée/reprise dans la feuille de route NR. Mobilisation des sites publics en relais de la journée sans téléphone portable.

Proposition G2

Formation des agents des services publics sur le temps d'écran des enfants

thématique : Médiation

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Sensibilisation, santé des enfants/ados, réduire le seuil d'acceptabilité de la sobriété

Motivations

Permettre à tous les personnels liés à la petite enfance et l'enfance d'avoir les **outils** (arguments, formation, moyen technique, directives) pour **limiter les écrans dans l'espace scolaire**.

Rééquilibrer le budget : diminuer la part budget pour les équipements numérique afin de la ré-affecter à des missions existantes d'éducation et 'éveil dans les crèches, école maternelle et primaire.

Contenu

Proposer des alternatives aux solutions numérique de l'Éducation au Numérique. Ne pas suréquiper les écoles ni les périscolaires et centres de loisirs.

En lien avec la proposition 3 de formation « temps de formation périscolaire sans écran ».

Vote des participants

Accord	Véto
16	2

Statut / retours de l'organisation

Adoptée dans la feuille de route, gros intérêt en particulier pour tous les agents en lien avec les enfants.

Proposition G3

Instaurer des périodes et des lieux sans numérique

thématique : Médiation

Dispositif : **Grenoble-Alpes Métropole**

Acceptabilité de la sobriété, santé des enfants

Motivations

La limitation du temps d'écran, la promotion d'un bon usage des écrans et de la parentalité numérique sont devenus des objectifs partagés par plusieurs politiques publiques (ref).

Contenu

Journée / action pour la sobriété 10j sans écran loisirs

Instaurer des périodes et des lieux sans numérique, comme il y a des lieux sans cigarettes. Idées :

- proposer des « couvre-feux » numériques
- créer des zones « sans numérique »
- proposer aux entreprises et aux particuliers des journées d'« effacement » numérique, comme pratiqué avec l'électricité.

Vote des participants

Accord	Véto
16	3

Statut / retours de l'organisation

Non retenue par la Métro. D'accord sur le principe, mais pas de leviers pour la mise en place

Proposition G4

Imaginaires désirables autour de la sobriété numérique

thématique : Médiation

Dispositif : *Grenoble-Alpes Métropole*

Sensibilisation, nouveaux imaginaires

Motivations

Utiliser des **leviers émotionnels** pour susciter de la sensibilisation et susciter l'envie de recréer des nouvelles manières de vivre et de rêver. Impliquer des artistes et créateurs.

Contenu

Lancement d'un concours à destination des professionnels de la création sur des œuvres en rapport avec la sobriété numérique.

Créer un espace pour que des artistes et créateurs puissent consacrer un temps à la production d'une œuvre inspirée de la question de la sobriété numérique.

Idée : **bourse d'écriture ou de création avec des médiations vers le public grenoblois.**

Vote des participants

Accord	Véto
18	0

Statut / retours de l'organisation

Adoptée. Proposition qui fait écho à un partenariat de la Métro avec l'Hexagone scène nationale Arts et sciences.

Proposition G5

Kit de communication pour les prêcheurs citoyens du numérique

thématique : Médiation

Dispositif : *Grenoble-Alpes Métropole*

Sensibilisation, médiation

Motivations

Dans une démarche de médiation et sensibilisation, faciliter l'accès aux informations.

Contenu

Mettre à disposition aux personnes qui le souhaitent des supports de communication, si possible avec un aspect « fun », pour sensibiliser à la sobriété numérique.

- ✓ créer un espace Numérique Responsable avec espace de partage
- ✓ mise à disposition de fiches pratiques et des outils stickers

En lien avec la proposition #6 Campagne de communication Stickers autour du numérique responsable.

Vote des participants

Accord	Véto
17	1

Statut / retours de l'organisation

Espace numérique déjà créé. Des documents de référence sont déjà mis à disposition sur le site dédié de la Métro « Numérique Responsable » (mettre lien)

Proposition G6

Campagne de communication Stickers autour du numérique responsable

thématique : Médiation

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Sensibilisation, médiation

Motivations

- ✓ Lier l'impact d'un objet ou la vertu d'une pratique au plus près de son usage.
- ✓ Faciliter l'affichage et la mise à disposition de messages.

Contenu

Campagne de communication via stickers, selon plusieurs thématiques plus ou moins engagées et consensuelles : durée d'utilisation d'un appareil, consommation énergétique du wifi, provenance des matériaux...

Messages vertueux :

- « cet appareil sert depuis 4,5,8, 10 ans » « plus tu l'uses, moins il pèse »
- « cette borne vous fait consommer 6 fois moins que la 4G »
- « connectez-vous à moi et votre batterie durera ! »

Messages critiques :

- « mon téléphone a donné et donnera du travail à des enfants en Afrique »
- « ce téléphone a déjà X% de son empreinte écologique à l'achat »

Messages non-numérique :

- « Ici vous pouvez payer sans téléphone »

Vote des participants

Accord	Véto
14	2

Statut / retours de l'organisation

Proposition non retenue. Le support « stickers » n'est pas le support le plus évident.

Proposition G7

Un concours et « rencontres sans écran » dans les bibliothèques

thématique : Médiation

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Sensibilisation, médiation

Motivations

Les bibliothèques sont des **lieux de partage, de socialisation, d'échanges culturels et de transmission des savoirs**. Ce sont des lieux propices aux rencontres. Depuis 2018, la mission des bibliothèques est de « favoriser l'inclusion numérique » et les actions dans le champ social. Pour autant, elles sont de plus en plus nombreuses à s'engager dans une démarche de sobriété numérique, en faisant évoluer leur propre fonctionnement et en sensibilisant leurs publics.

Contenu

Lancer un concours d'écriture et de création porté par les bibliothèques de la Métropole autour du thème « rencontres sans écran »

- **Stimuler une réflexion individuelle et collective** sur les usages du numérique et leurs impacts sur l'environnement.
- **Susciter des interactions** et valoriser l'écriture et la créativité comme vecteurs d'expression et de réflexion du le thème du Numérique Responsable.

Vote des participants

Accord	Véto
17	1

Statut / retours de l'organisation

Proposition non reprise dans la feuille de route NR. La plupart des rencontres proposées sont déjà « sans écran ». Cela n'a pas forcément une valeur pédagogique.

Proposition G8

Concours « Low-tech » autour du numérique

thématique : Médiation

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Sensibilisation, médiation

Motivations

Les concours ont le double-intérêt de pousser les candidat.es à

- ✓ traiter et assimiler le sujet , et
- ✓ fournir des supports (images, articles, nouvelles,..) qui deviennent des vecteurs de communication autour du NR.

Utiliser le réseau associatif grenoblois engagés dans la démarche low-tech.

Contenu

Lancer des concours sur plusieurs thématiques autour du numérique, pour le vivre autrement qu'un produit high tech et mettre en pratique les questions autour de ses performances, de sa connectivité et de sa consommation électrique. En fonction des thématiques, plusieurs cibles possibles. Exemples :

- Concours aux universités sur des outils low-tech (concours de robotique, exemple parcours PISTE de l'ENSE3)
- Concours création/écoconception aux universités informatiques pour les outils de GAM
- Concours analogiques ! redécouvrir les fonctions numériques avec les anciens systèmes
- proposer le thème « sobriété numérique » dans le Grenoble Street Art Festival.

Vote des participants

Accord	Véto
18	0

Statut / retours de l'organisation

Proposition non reprise dans la feuille de route NR. La proposition est inspirante mais ne peut pas être reprise en l'état d'un point de vue opérationnel. Des concepts dont les frontières son assez floues, particulièrement pour le grand public. C'est pertinent sur des publics spécifiques comme dans le cadre des formations d'ingénieurs.

Proposition G9

Sensibilisation des parents, enfants et adolescents sur les risques de surexposition aux écrans

thématique : École

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Prévention, Santé des enfants, ados

Motivations

Mettre en œuvre au sein de la Métropole les recommandations du rapport « enfant et écran – à la recherche du temps perdu » remis au gouvernement en avril 2024 ainsi que diverses initiatives mises en place par l'association « lève les yeux ».

Contenu

Prévenir les effets néfastes sur la santé, le développement et le bien-être des enfants et adolescents. **Donner des outils d'accompagnement aux parents.**

Exemples d'actions :

- Défi déconnexion de l'association « Lèves les yeux » et autres actions adaptées à chaque âge
- Affiches, utilisation de « l'acantomètre » proposé par le collectif surexposition écrans.
- Mises à disposition aux parents d'élèves de kit d'animation autour des écrans
- Atelier petite enfance (5-7ans)

Vote des participants

Accord	Véto
17	1

Statut / retours de l'organisation

Proposition intégrée à la feuille de route NR et pourra être mise en place sur la base d'une adhésion de partenaires, souvent des communes, de la Métropole. En lien avec les actions de la Proposition G1 et G2 également intégrées.

Proposition G10

« Péri-scolaire sans écran »

thématique : École

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Sensibilisation, médiation

Motivations

Réduire le temps d'exposition des enfants aux écrans (foyer, en classe, dans l'espace public) et inverser la dynamique de numérisation de l'enfance. Former le personnel au contact des enfants à une pédagogie sans numérique.

Contenu

Création d'une formation dédiée au **personnel péri-scolaire** du territoire sur l'animation d'activités « **sans l'usage d'outils numériques** » et la sensibilisation à la dé-numérisation.

Elle aurait pour but de faire monter en compétences sur :

- L'encadrement d'activités dé-numérisées pour les enfants
- la sensibilisation des enfants à la dé-numérisation
- la gestion de situations conflictuelles autour des outils numériques

Formation en cohérence et en complémentarité à la proposition #G2 « Formation des agents des services publics sur le temps d'écran ».

Vote des participants

Accord	Véto
18	1

Statut / retours de l'organisation

Proposition intégrée à la feuille de route NR et pourra être mise en place sur la base d'une adhésion de partenaires, souvent des communes, de la Métropole. En lien avec les actions de la Proposition G1 et G2 également intégrées.

Proposition G11

Cohabitation numérique

thématique : respect des « non-numérisés »

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Soutenir les « non-numérisés »

Motivations

Répondre **aux besoins des 45 % de la population de la Métropole** qui se disent **mal à l'aise avec les outils numériques** : 20 % d'entre eux préfèrent les contacts humains bien qu'ils soient compétents en informatique, 15 % manquent de compétences, 10 % restants sont non-autonomes.

Le besoin et l'accès aux services public quel que soit le niveau d'adoption du numérique de chaque citoyen.

Contenu

Une alternative non-numérique doit être proposée pour chaque service numérique de GAM. Assurer une continuité des services sous forme non-numériques en mettant en valeur le travail des agent.es dans leurs relations quotidiennes avec les citoyen.nes.

Ex :

- ✓ Proposer une interface humaine de chaque service administratif.
- ✓ proposer de maintenir sur du papier et envoi postal au service concerné
- ✓ les conseillers numériques continuent leur rôle pour les 10% dans l'accompagnement de l'accès aux services publics.
- ✓ Inciter les entreprises de services à mettre en place des services non numérisés.

Vote des participants

Accord	Véto
19	0

Statut / retours de l'organisation

Proposition intégrée à la feuille de route NR. Il s'agit d'une obligation réglementaire

Proposition G12

Désescalade numérique

thématique : respect des « non-numérisés »

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Soutenir les « non-numérisés » exemplarité

Motivations

Constat et contexte de la proposition G11. Nécessite au préalable l'adoption de la proposition G11 « co-habitation numérique ».

Une communication massive, telle que celle réalisée avec les déchets pourrait avoir un impact social non négligeable. **L'effet de groupe, de partage des valeurs** sont un émulateur qui peut entraîner des comportements sobres.

Contenu

L'objectif est de limiter les usages du numérique des 55 % à l'aise avec le numérique, tout en positivant le comportement des 45 % restants.

Adoption d'une nouvelle posture vis-à-vis du numérique : valoriser l'inclusion « non numérique » au lieu d'inclusion « numérique »

Communiquer et valoriser les comportements « sobres » par des campagnes de communication et valoriser les actions réalisées sur ces lieux :

- ◆ en interne (cf proposition G2)
- ◆ vers tous les lieux de centres d'aides (cf proposition G7)
- ◆ campagne publique, communication décalée (cf proposition G5 G6)
- ◆ Communiquer sur toutes les actions (concours Proposition G1 et G8)

Vote des participants

Accord	Véto
17	1

Statut / retours de l'organisation

Proposition intégrée à la feuille de route NR et pourra être mise en place sur la base d'une adhésion de partenaires, souvent des communes, de la Métropole. Le changement de posture a inspiré la rédaction de la délibération.

Proposition G13

Engagement de non-utilisation de l'IA à GAM

thématique : Services Numériques

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Exemplarité

Motivations

Les outils numériques utilisant les algorithmes d'IA sont très nettement plus impactants que les équivalents ne les utilisant pas. (entraînement des modèles et stockage des données énergivores, et sous-traitance des données dont l'éthique est à questionner)

Mesure simple à mettre en place puisqu'elle n'implique pas de frais de mise en application.

Contenu

Création d'une charte qui engage GAM à limiter l'usage de l'IA dans la gestion des outils de gestion internes et dans les outils d'interactions avec le public :

1. Ne pas développer d'outils informatiques contenant de l'IA.
2. Modifier / remplacer les outils de GAM utilisant actuellement de l'IA par des solutions sans IA.
3. Pour les outils numériques proposés par les prestataires, choisir dans la mesure du possible des prestataires n'utilisant pas d'IA dans leurs outils.
4. Pour ces services en prestation, obligation d'avertissement à l'utilisateur.rice si cet outil contient des algorithmes d'IA.

Vote des participants

Accord	Véto
15	2

Statut / retours de l'organisation

Proposition non retenue pour la feuille de route NR. Plutôt que de proscrire l'IA, il s'agit de préciser un cadre de confiance et d'interroger systématiquement la question des besoins / impacts.

Proposition G14

Convention citoyenne sur la 6G (et la 5G)

thématique : Services Numériques

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Portée décisionnelle des citoyens

Motivations

Déployer les infrastructures permettant le déploiement de la 5 et 6G est un choix de société majeur, et les citoyens devraient pouvoir être informés des enjeux sous-jacents par d'autres parties que les acteurs privés. Contrairement aux arguments d'efficacité mis en avant, le déploiement s'est toujours soldé par un effet rebond et l'augmentation des usages a toujours dépassé les économies dues à l'efficacité. Ils devraient avoir un poids décisionnel dans les schémas directeurs.

Une telle convention permet de **mettre en valeur les besoins des habitants** du territoire sur les outils numériques. De plus, elle répondrait au souhait de GAM de mettre en place des outils qui répondraient à un « réel besoin » et qui soient facilement « acceptables ».

Contenu

Animer une convention citoyenne métropolitaine sur la question de la 6G et de la 5G, pour créer des arbitrages sur son (non) déploiement sur le territoire métropolitain.

Vote des participants

Accord	Véto
18	0

Statut / retours de l'organisation

Pas de levier réglementaire sur la 6G. Dans l'esprit, on intègre dans le cadre de la gouvernance un conseil éthique et citoyen qui pourra se saisir des sujets au fil de l'eau (IA, 6G...)

Proposition G15

Imposer une alternative non-numérique à tout service numérique

thématique : Services Numériques

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Exemplarité sur la sobriété

Motivations

Dans le cadre de la sobriété numérique, les services doivent être accessibles à tout le monde (cf thématique « Inclusion « non-numérique » »). Cela implique de garder toujours en tête un accès physique lors de la conception.

En lien avec la proposition G11

Contenu

Une alternative non-numérique doit être proposée pour chaque service numérique de GAM. Sur les services numériques proposés, une alternative non-numérique doit être mise en regard. Les services numériques doivent faire la promotion des alternatives non-numérique. Mise en place :

- ✓ Proposer des guichets physiques pour tous les services publics
- ✓ indiquer sur tous les services numériques l'alternative physique disponible
- ✓ doubler les applications numériques par des services SMS

Vote des participants

Accord	Véto
17	1

Statut / retours de l'organisation

Proposition intégrée à la feuille de route NR. Il s'agit d'une obligation réglementaire.

Proposition G16

Imposer l'éco-conception dans les services numériques et indiquer l'impact

thématique : Services Numériques

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Visibilité de la matérialité du numérique

Motivations

- Rendre la matérialité visible** pour sensibiliser les citoyen.nes à leurs usages :
- ✓ réduire le poids écologique des services par des démarches d'écoconception
 - ✓ rendre visible le poids du service proposé pour sensibiliser les utilisateur.rices aux poids de leurs pratiques numériques. (lutter contre la dématérialisation prônée par les industriels du secteur)

Contenu

Rendre obligatoire l'**écoconception des services numériques de GAM** pour alléger l'empreinte à l'utilisation et indiquer le poids (source ADEME) des services numériques proposés. Mise en place :

- Formation à l'éco-conception des équipes de développement de GAM
- Chantier d'éco-conception des sites de GAM
- Garantir la rétrocompatibilité des services pour les appareils de plus de 7ans.
- Ajout systématique des poids numériques des services de façon visible
- Indication des alternatives non numériques possibles
- Accorder systématiquement un espace de communication sur le NR.

Vote des participants

Accord	Véto
17	2

Statut / retours de l'organisation

Proposition intégrée à la feuille de route NR. Le site de la métropole a déjà été revu en ce sens. Les différents services en ligne ont vocation à être repris de la même manière.

Proposition G17

Allonger la durée de vie des ordinateurs via Linux

thématique : Services Numériques

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Enjeux environnementaux

Motivations

- ✓ Allonger la durée de vie des ordinateurs en utilisant un système d'exploitation qui consomme moins de ressources, occupe moins d'espace disque et demande moins de puissance.
- ✓ S'éloigner de la dépendance envers les GAFAMs.
- ✓ Utiliser un système plus transparent et sécurisé.

Contenu

Inciter et inviter à remplacer progressivement (secteur par secteur) tous les systèmes Windows de GAM par Linux et ainsi favoriser l'Open Source. Mise en place :

- Communiquer les avantages à ce changement
- Faire un état de lieux des outils indispensables utilisés par l'administration.
- Favoriser la compatibilité Linux des outils
- Changement de système d'exploitation
- Formation pour les salarié.e.s de GAM à l'utilisation de Linux et des applications Open sources.

Vote des participants

Accord	Véto
-	-

Statut / retours de l'organisation

Proposition inspirante en terme de posture mais ne peut pas être reprise en l'état d'un point de vue opérationnel. Cela reste une orientation, sur la base du volontariat, qui est très dépendante des usages / usagers.

Proposition G18

Vers plus de logiciels libres sur les postes des agents de la Métro

thématique : Services Numériques

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Enjeux socio-environnementaux

Motivations

- ✓ Réduire la dépendance à certaines compagnies et ainsi
- ✓ Privilégier le financement de structures qui développent des logiciels pour tous.tes.
- ✓ Aller vers plus de résilience.

Contenu

Remplacer progressivement les logiciels avec licence par des logiciels libres.
Mise en place :

1. Identifier les logiciels les plus utilisés nécessitant l'achat de licence et de leurs alternatives libres de droit
2. Déployer des logiciels libres alternatifs sur les postes des agents qui le souhaitent, qui bénéficieront d'une formation pour les utiliser
3. Stopper progressivement l'achat de licences et allouer un budget aux structures qui développent des logiciels libres
4. Continuer à former les agents et les aider à changer d'habitudes

Vote des participants

Accord	Véto
-	-

Statut / retours de l'organisation

Intégrée dans la feuille de route. C'est une orientation qui se traduit par exemple par la participation de la métropole aux travaux de l'association Publik.

Proposition G19

Espaces de vie sans écran

Thématique : Espace Public

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Enjeux socio-environnementaux

Motivations

Instaurer des **périodes et des lieux sans numérique**, comme il y a des lieux sans cigarettes. Prendre exemple de l'apport de la réglementation pour induire un changement de comportement.

En lien et cohérence avec les propositions de la thématique « Ecole » G9 et G10 ainsi que l'opération « la journée de la sobriété numérique » G1.

Contenu

Créer des zones sans écran (parc, rue commerçante, place,..).

Appliquer une réglementation dans ces lieux :

- l'installation d'écran d'affichage est interdite (appuyé par une interdiction réglementaire, et donc soumis à sanction)
- l'usage d'objets numériques à écran est interdit pour toutes et tous. (pas de sanction applicable).

Vote des participants

Accord	Véto
14	2

Statut / retours de l'organisation

A travailler avec les communes suite à l'adoption de la feuille de route.

Proposition G20

Fiches outils/matériel qu'un citoyen peu utiliser pour partager des outils avec ses voisins

Thématique : Mutualisation

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Mutualisation

Motivations

- ✓ Mutualiser les équipements afin de réduire les achats d'équipements neufs.
- ✓ Effet indirects : re-crée du lien dans son voisinage.

Contenu

- Réalisation d'une fiche de prêt de matériel entre voisins : une liste d'outils/matériels que l'on veut mettre à disposition pour ses voisins (ex : box, wifi, imprimante, scanner,..).
- Communiquer pour montrer les avantages de cette fiche
- Proposer un livret avec des pistes concrètes pour la gestion opérationnelle et financière entre voisins se prêtant du matériel.
- Distribuer la fiche de prêt de matériels, ainsi que le livret aux habitants.

Vote des participants

Accord	Véto
17	1

Statut / retours de l'organisation

Proposition intégrée dans la feuille de route NR. Le sujet est travaillé dans le cadre de la feuille de route en matière d'économie circulaire.

Proposition G21

Mise en place de lieux « Numériques »

Thématique : Mutualisation

Dispositif : *Grenoble-Alpes Métropole*

Accueil inconditionnel, inclusion

Motivations

- ✓ Inclusion de ceux qui n'ont pas les moyens d'avoir accès aux outils numériques de base.
- ✓ Favoriser ceux qui souhaitent se « dé-numériser ».

Proposition en complément de la G22 sur le réseau wifi métropolitain

Contenu

- Mise en place de lieux « numériques » avec mise à disposition d'ordinateurs, internet, imprimante/scanner pour tous. Mise en place :
- récupération d'ordinateurs, d'imprimantes, de scanners dont des entreprises ou assos ne se servent plus, afin de leur donner une seconde vie. (envisager un partenariat avec Emmaus connect).
 - Mise à dispositif gratuitement de ces ordinateurs, imprimantes, scanners dans les lieux comme les maisons de quartiers, les bibliothèques...

Vote des participants

Accord	Véto
18	0

Statut / retours de l'organisation

Proposition intégrée dans la feuille de route NR. De nombreux lieux sont déjà proposés : il est important de les rendre plus visibles.

Proposition G22

Réseau Wifi métropolitain dans les lieux publics

Thématique : Mutualisation

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Environnement et confiance

Motivations

- ✓ Rendre l'accès à des spots wifi plus facile aux citoyens permettrait de réduire la consommation d'énergie.

Proposition en lien avec celle de non-déploiement de la 5G ou 6G. (G14)

Contenu

Mettre à disposition des habitants un réseau wifi métropolitain dans tous les lieux publics, pour faciliter l'accès des citoyen.nes à internet, sans passer par la 4G/5G, sans création de carte ou de compte numérique.

- Analyse des conséquences d'un tel système auprès de lieux ayant déjà ce genre de système (par ex, Eduroam sur le campus SMH)
- Etudier les conséquences techniques de la mise en place d'un réseau wifi métropolitain dans tous les lieux publics, en terme de faisabilité technique et de cybersécurité.
- Si les études sont concluantes, commencer les travaux.

Vote des participants

Accord	Véto
18	1

Statut / retours de l'organisation

Intégrée. A travailler avec les communes suite à l'adoption de la feuille de route. De nombreux points d'accès sont déjà proposés, il est important de les rendre plus lisibles.

Proposition G23

Créer du dialogue entre les différents acteurs du numérique à la métropole

Thématique : Entreprises

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Environnement et confiance

Motivations

Repenser l'informatique d'aujourd'hui en mettant en place des espaces d'échanges sur ce sujet, dans lequel chaque acteur à son mot à dire.

Contenu

Mettre en place des espaces virtuels et/ou physiques à destination des professionnels du numérique de la métropole afin de leur offrir un **espace d'échanges** sur la thématique de la sobriété numérique, **faire se rencontrer** les différents acteurs. Par exemple :

- S'inspirer de ce que fait déjà le collectif Green.IT
- Entrer en contact avec des entreprises, associations ,etc du numérique et leur proposer :
 - Un journée d'échange sur la sobriété numérique
 - Assurer un suivi de ces échanges et d'autres réunions collectives pour continuer de faciliter les mises en relation
 - Promouvoir les changements de pratiques des acteurs de la Métro

Vote des participants

Accord	Véto
16	1

Statut / retours de l'organisation

Proposition intégrée dans la feuille de route. Mise en place d'une journée « numérique responsable » à destination des acteurs du numérique pour favoriser l'interconnaissance et l'élaboration de projets communs.

Proposition G24

Critères de sobriété numérique pour les subventions allouées aux entreprises

Thématique : Entreprises

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Environnement et confiance

Motivations

Le financement des entreprises par GAM doit se faire dans l'**intérêt des habitant.es du territoire** avec des critères :

- économiques (emplois, ...)
- dans le respect du bien-être que peut apporter ces entreprises au territoire et ses habitant.es et
- dans le respect de l'environnement local et global.

Contenu

Conditionner les subventions aux acteurs privés et les prestations par des critères liés à la sobriété numérique. Par exemple :

- Non-renouvellement des appareils électroniques ayant moins de Xannées si ceux-ci sont fonctionnels,
- Justification de l'utilisation de l'IA, avec d'autres qu'un gain de temps, d'efficacité ou de compétitivité.
- Dans le cas d'utilisation de l'IA, mise en application de la norme AFNOR d'IA frugale
- Études d'impacts environnementaux des services/produits proposés par l'entreprise avec prise en compte de l'effet rebond.
- Pour les entreprises du secteur électronique/numérique : respect des normes environnementales strictes et une totale transparence sur les volumes d'eau prélevés et rejetés, les concentrations en métaux en amont et en aval, des mesures des GES en sortie d'usine, les volumes de déchets produits et leur lieu de traitement.

Vote des participants

Accord	Véto
19	0

Statut / retours de l'organisation

Intégrée. Obligation pour toutes les entreprises accompagnées par la Métropole de maîtriser leurs impacts environnementaux, sociaux, sociétaux, dont ceux relevant de la feuille de route NR (Impact score).

Proposition G25

Encourager les entreprises à la sobriété numérique

Thématique : Entreprises

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Environnement et confiance

Motivations

Les données stockées, redondantes et obsolètes représentent une large part du stockage des entreprises dont le flux est très important.

Contenu

Inciter les entreprises à consacrer du temps de travail à l'**effacement de données**, sur des journées à thème commune à toutes les entreprises.

- ✓ Instaurer des journées communes à tous les entreprises, ayant pour thème l'effacement de données.

Inciter les entreprises de services (banque, téléphonie, etc.) à mettre en place des **services non-numérisés** sur l'agglomération.

- ✓ Proposer un guichet physique pour tous les services privés d'intérêt général

Proposition en lien avec la thématique « inclusion des non-numérisés » (G15) et avec celles de communication (G12) et économie circulaire (G23)

Vote des participants

Accord	Véto
16	1

Statut / retours de l'organisation

La proposition a été intégrée à la feuille de route et pourra être mise en place sur la base d'une adhésion de partenaires (souvent des communes) de la Métropole. La Métro contribue au clean-up day et fait la promotion de l'évènement.

Proposition G26

Promotion des services de réparation ou mise à jour des équipements numériques terminaux

Thématique : Allongement de la durée de vie des appareils et réduction des déchets)

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Environnement et confiance

Motivations

Augmenter la durée de vie des appareils numériques des citoyen.nes de GAM en leur permettant de les **faire réparer**, de **les mettre à jour** et d'**améliorer les performances** en allant dans des ateliers implantés localement.

Contenu

Mettre en avant le **label QualiRepar** (issu de la loi AGEC et du décret REP) un réseau de réparateur.rices labellisé.e.s dans lequel les citoyen.nes peuvent bénéficier d'un soutien financier lors de la réparation de leur équipement numérique. La principale action serait de **communiquer largement sur ce label** et le fond de soutien à la réparation. Mise en place :

- Communiquer sur le dispositif de « poubelles » individuelles et conteneurs collectifs
- Faire des campagnes de communications, rendre visible des ressources sont déjà accessibles sur le site de GAM. Utiliser les panneaux d'affichage de la ville et de la SMMAG.
- Organiser une journée de récupération de déchets électroniques et numériques

Vote des participants

Accord	Véto
18	0

Statut / retours de l'organisation

Intégrée. Le sujet est travaillé dans le cadre des feuilles de route en matière d'économie circulaire et de prévention des déchets.

Proposition G27

Passage obligatoire de tous les « déchets » numériques dans une structure de revalorisation avant déchetterie.

Thématique : Allongement de la durée de vie des appareils et réduction des déchets)

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Environnement et confiance

Motivations

En France, moins de 40 % des DEEE est recyclé, et ce recyclage permet de récupérer seulement une dizaine de métaux. Ces DEEE suivent un traitement inadapté qui entraîne une pollution éternelle, une perte des métaux, et de l'exploitation humaine.

Contenu

Mettre en place une structure ayant pour objectif de récupérer les équipements numériques réparables avant de les jeter en déchetterie, afin de pouvoir les revendre ou les redistribuer à des particuliers, des associations, ou des entreprises souhaitant utiliser du matériel reconditionné. Cette structure aurait pour objectif de filtrer les équipements réparables, avant de les envoyer en déchetterie.

Mise en place :

- Interdiction d'apporter les objets électroniques directement en déchetterie, obligation de les donner ou vendre à une structure de reconditionnement (comme AfB ou Emmaus Connect).
- Création d'un atelier de réparation des équipements électriques et électroniques et d'un « casse » à composants et équipements complets.
- Mise en lien des réparateurs agréés avec la « casse » nouvellement créée.

Vote des participants

Accord	Véto
19	0

Statut / retours de l'organisation

Intégré et pourra être mise en place sur la base d'une adhésion de partenaires. Une obligation réglementaire n'est pas envisageable mais cela peut passer par une meilleure structuration et visibilité des acteurs et pratiques les plus vertueuses. Ex : Pole R.

Boite à idées

Idées qui n'ont pas trouvé de forme ou d'intégration mais dont les citoyens souhaitent laisser une trace pour inspiration et élan

Dispositif : Grenoble-Alpes Métropole

Médiation

- Serious game géant sur la sobriété numérique (jeu de piste, course d'orientation)
- Lancer une campagne de communication sur les camions poubelle pour mettre en avant les usages non-numériques ; « c'est cassé, faut pas jeter ! Il y a QualiRepar ! »
- Inclure des affichage dynamique dans les trams sur la sobriété numérique

Espace public

- Valorisation et labellisation des espaces, activités, lieux Low-tech
- Mise en place d'un centre de médiation et formation à la pédagogie / animation sans écran et expérientielle pour l'ensemble des agents de la Métro et ouvert aux entreprises et associations du territoires.
- Créer (définir les critères et le système de labellisation) et promouvoir un label « Territoire numériquement sobre ».

Autres

- Pour mes gadgets et goodies vendues par l'Agence Grenoble Alpes à l'office du tourisme, privilégier des prises électriques programmables pour éteindre les appareils après 23h et éviter les « mode veille ».

Entreprises

- Montrer les avertissements lors de la vente / promotion de produits numériques ; cela implique d'avoir recours à un ressort législatif - proposition de loi portée par la personne représentative de la région à l'Assemblée nationale ?
- Limiter la publicité numérique
- IMPOT CLIMATIQUE
 - Evaluer la part du numérique dans le bilan carbone d'une entreprise, scope 1,2,3
 - Impôt progressif pour les pollueurs et subvention ou bonus sobriété
 - Mise en place d'un outil pour voir si l'évaluation de cet impôt climatique est honnête
 - Utiliser le ressort législatif pour promouvoir sa mise en application

Mobilité

- Mise à disposition des citoyen.nes de cartes pour se déplacer à vélo.transport en commun sans Google Maps. Disponibilité de ces cartes dans pleins de points relais (Métro, bibliothèque, centres sociaux,...)
- Ajouter des messages sur les recommandations de charge au niveau des prises USB des arrêts de Tram/bus « Moins de data, moins de batterie ! »
- Amélioration de la signalétique pour s'affranchir de l'usage des PGS